



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 7968

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des porteurs de titres d'emprunts russes. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier et, le cas échéant, les dates du calendrier d'indemnisation des porteurs d'emprunts.

Texte de la réponse

Le Parlement ayant autorisé, au mois de décembre 1997, l'approbation des accords entre la France et la Russie qui mettent un terme au contentieux des emprunts russes, les opérations de recensement des personnes ayant vocation à bénéficier d'une indemnisation peuvent être mises en place, sur la base des propositions formulées par la commission présidée par M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat. Elles débiteront prochainement et seront précédées d'une large campagne d'information qui permettra à chacun de prendre connaissance des formalités à accomplir. A l'issue des opérations de recensement, qui s'étaleront nécessairement sur quelques mois, le Gouvernement arrêtera, après consultation de la commission précitée et en liaison avec le Parlement, les modalités de répartition de la somme versée par la Russie. Les porteurs de titres russes et les victimes de spoliations pourront alors recevoir rapidement une indemnisation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7968

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1997, page 4579

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1035